

Sécurité, violence, solidarité : faire et refaire les liens



Synthèse de la journée de partage et de réflexion
du 20 juin 2024

Murielle Mailhac, MPH, MSW, MA

Ana Ramos, PhD

Annie Sapin Leduc, PhD

Conception et direction

Nassera Touati, PhD

Lourdes Rodriguez del Barrio, PhD

INFORMATION DE PUBLICATION

Autrices

Murielle Mailhac, MPH, MSW, MA, agente de liaison partenariale, Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, Université de Montréal

Ana Ramos, PhD, conseillère principale à la recherche, Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, Université de Montréal

Annie Sapin Leduc, PhD, conseillère principale à la recherche, Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, Université de Montréal

Conception et direction (événement et carnet synthèse)

Nassera Touati, PhD, professeure titulaire à l'École nationale d'administration publique et directrice scientifique de l'équipe de recherche sur la gouvernance et les réseaux de solidarité (REGARDS)

Lourdes Rodriguez del Barrio, PhD, professeure titulaire à l'Université de Montréal, directrice scientifique du Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions et de l'équipe de recherche et d'action en santé mentale et culture (ÉRASME)

Conception graphique et photographies

Leslie Plumb, Agente de communication, Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, Université de Montréal

Diffusion

Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, Université de Montréal <https://centreinteractions.ca/>

Reproduction

Il est permis de reproduire, à des fins purement informatives et non commerciales, tout extrait du présent document pourvu qu'aucune modification n'y soit apportée et que la source soit clairement indiquée.

© 2025, Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, Université de Montréal

ISBN 978-2-925333-08-1

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada



REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier les conférencières qui se sont exprimées pendant cette journée ainsi que les participantes et les participants provenant de divers milieux : académique, institutionnel et communautaire. Plus particulièrement, voulons remercier les chercheuses et chercheurs membres du [Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions](#), des équipes [REGARDS](#) (Équipe de recherche sur la gouvernance et les réseaux de solidarité) et [ÉRASME](#) (Équipe de recherche et d'action en santé mentale et culture), de l'Institut universitaire SHERPA, de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), des Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal et du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, ainsi que les participantes et participants en provenance de la Table de quartier de Montréal-Nord (TQMNS), de l'organisme Exeko, du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ), de l'organisme Impulsion-Travail, de la Concertation Saint-Léonard, du CARL St-Laurent, du Comité de développement local de Chomedey, de l'organisme Prise II, de l'Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale (AGIR en santé mentale), de l'Observatoire des communautés noires du Québec et du Mouvement Jeunes et santé mentale (MJSM). Nous remercions toutes ces personnes qui ont enrichi l'événement par leur présence et la qualité des échanges. Nous remercions l'organisme communautaire Prise II d'avoir généreusement accueilli l'événement dans ses locaux et toutes les personnes ayant participé à l'organisation de la journée. Il est à noter que ce carnet synthèse a été rédigé sur la base des propos tenus par l'ensemble des participantes et participants. Les idées qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement une position unanime des organisations précédemment mentionnées.



1. Table des matières

1. INTRODUCTION	5
2. SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS.....	6
3. PRINCIPAUX ENJEUX AUTOUR DE LA VIOLENCE, LA SÉCURITÉ ET LA SOLIDARITÉ....	9
Enjeux sociétaux et populationnels	
Enjeux de concertation	
Enjeux de collaboration intersectorielle, un processus non linéaire	
Enjeux de financement	
4. INITIATIVES ET ACTIONS INSPIRANTES PASSÉES OU EN COURS	13
5. PISTES ET ORIENTATIONS POUR LA TRANSFORMATION DE LA PRATIQUE ET DE LA RECHERCHE	15
6. CONCLUSION	19
7. ACTIVITÉ DE CLÔTURE : PRISE DE PAROLES D'ARTISTES	19
8. PROGRAMME DE LA JOURNÉE.....	21

1. Introduction

Le 20 juin 2024, le mini-colloque « Sécurité, violence, solidarité : faire et refaire les liens » s'est déroulé autour des thématiques de la sécurité, de la violence, et de la solidarité. Cet évènement a été organisé par les équipes en partenariat REGARDS, ÉRASME et le Centre de recherche Interactions. En plus des chercheuses et chercheurs membres, les personnes invitées à cette journée de réflexion proviennent de divers milieux : académique, institutionnel et communautaire.

Ce mini-colloque cherchait à enrichir la réflexion sur les enjeux d'actualité en lien avec la sécurité et la violence, notamment en ce qui a trait aux discours et aux prises de décision populaires qui ont tendance à être parfois simplistes, celles-ci préconisant, entre autres, les réponses centrées sur la sécurité, l'intervention policière et la judiciarisation versus celles qui mettent l'accent sur la prévention et l'action communautaire et intersectorielle. Le Centre InterActions et les équipes REGARDS et ÉRASME portent des angles d'analyse différents reflétant une façon d'appréhender les problématiques sociales complexes et de travailler avec les milieux pour apporter des réponses qui prennent acte de cette complexité. En effet, à travers leurs travaux de recherche partenariale et pluraliste, les chercheuses et chercheurs membres offrent des perspectives diversifiées et complexes, mettant l'accent sur la transversalité, l'action intersectorielle et les pratiques innovantes et prometteuses. L'intention de cet évènement était de faire ressortir différentes voix/voies pour refléter une analyse qui tienne compte de la complexité des enjeux de sécurité, de violence et de solidarité. Les thématiques abordées durant l'évènement ont inclus la violence conjugale (VC) et la violence dans les relations intimes chez les jeunes (VRI), la justice réparatrice, ainsi que les expériences des personnes concernées dans leur quête de services en santé mentale. Cette occasion de réflexion a également permis de mettre en lumière les intérêts et les travaux de recherche communs notamment en lien avec l'intersectorialité, l'importance de la vision territoriale dans la problématisation des enjeux sociaux et la quête d'alternatives concernant les contraintes institutionnelles qui peuvent parfois exacerber la souffrance vécue par les personnes concernées.

Enfin, ce mini-colloque, dont la proposition a été de « faire et refaire des liens », a tenté de repositionner les questions de la violence et de la sécurité comme étant fondamentalement des enjeux de solidarité sociale.

2. Synthèse des présentations

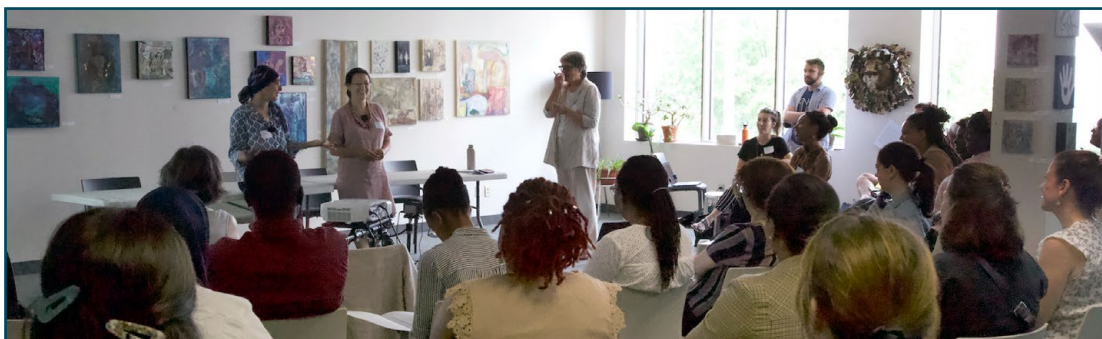
Le programme de la matinée a donné lieu à trois présentations qui ont abordé respectivement les thèmes de la VC et de la VRI, de la justice réparatrice et des pratiques inclusives contribuant à l'accès et à l'exercice des droits en santé mentale.



La première présentation a été faite par Tatiana Sanhueza Morales (chercheuse en résidence, Centre InterActions). Celle-ci a souligné la nécessité d'une approche concertée et intersectorielle et d'un réseau d'action collective territorialisé pour lutter contre la VC1 et la VRI. Deux projets de recherche partenariale ayant eu lieu sur le territoire de Montréal-Nord ont été présentés. Le projet Accompagnement dans l'élaboration du plan d'action collectif en matière de violence conjugale et de violence dans les relations intimes des jeunes à Montréal-Nord avait comme objectifs d'accompagner trois tables de concertation dans le développement d'un plan d'action collectif en matière de VC/VRI et d'analyser les processus collaboratifs, notamment les processus relationnels et interactionnels qui font émerger et fonctionner ce réseau intersectoriel à l'échelle locale. Le second projet de recherche, intitulé Vers des changements systémiques pour éliminer la violence envers les adolescentes et les femmes immigrantes, avait aussi un double objectif. D'un côté, on tentait de mieux comprendre les besoins des femmes et des adolescentes immigrantes et provenant des minorités racisées en matière de VPI et d'intégration socioéconomique. De l'autre côté, on voulait saisir les besoins des organisations pour les outiller dans l'accompagnement de ces femmes et adolescentes pour ainsi mieux contrer la violence entre partenaires intimes (VPI). Ces deux projets, implantés sur le territoire de Montréal-Nord, ont la particularité d'avoir pu mobiliser les actrices et acteurs locaux autour de

1. Pour plus d'informations d'actualités au sujet de la violence conjugale, consulter les liens suivants :
 - Le Répertoire électronique d'outils en violence conjugale développé par le Conseil du statut de la femme : <https://csf.gouv.qc.ca/ressources-externes/repertoire-outils-en-violence-conjugale/>
 - Des recensions et nouvelles publiées par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) sur la Sécurité, prévention de la violence et des traumatismes : <https://www.inspq.qc.ca/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes>

la problématique de la VC/VRI et ont offert des conditions gagnantes pour l'émergence d'un réseau d'action collective territorialisé en VC/VRI. Ces conditions sont : 1) le développement d'un portrait en VC/VRI qui a été un déclencheur de prise de conscience collective sur le territoire et 2) le lancement du plan d'action collectif en matière de VC/VRI à Montréal-Nord. Ce plan reflète l'aboutissement d'un processus de concertation et de travail en comité de partenaires composé de multiples organismes communautaires, soit le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, le Service de police de la ville de Montréal (SPVM, poste 39), l'arrondissement, ainsi que le Centre InterActions et les équipes de recherche REGARDS et ÉRASME.



La deuxième présentation, élaborée par [Naïma Bentayeb](#) (professeure associée, McGill et ENAP; chercheuse d'établissement SHERPA) et Ghislaine Ben Zerrouk (coordonnatrice des activités en évaluation, SHERPA), a souligné l'importance d'une transformation sociale à travers le rétablissement des liens sociaux dans le cadre du programme de justice réparatrice². Le projet-pilote « [Justice Hoodistique](#) », implanté sur les territoires de Montréal-Nord, Saint-Léonard et Ahuntsic-Cartierville, est une initiative sociale de l'organisme Hoodstock *par et pour* les communautés noires. Il « vise la déjudiciarisation et la guérison des personnes accusées afrodescendantes à travers des mesures de rechange axées sur la réparation des torts causés à la personne et à la collectivité » ([Sta-Ali, Ben Zerrouk et Bentayeb, 2024](#)). Le projet porte une vision de transformation sociale à travers la guérison collective et

2. Pour plus d'informations d'actualités au sujet de la justice réparatrice, consulter les liens suivants :

- Le programme de mesures de rechange général pour adultes (PMRG) du gouvernement du Québec : <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/systeme-judiciaire/processus-judiciaire/processus-judiciaire-au-criminel/programmes-contrevenants/mesures-rechange-adultes/a-propos>
- Un épisode Balado sur les formes de justice réparatrice au Canada avec deux experts dans le domaine au Québec : <https://www.cicc-iccc.org/fr/balados/enquete-de-criminologie-balado/episode-20-la-justice-reparatrice-repenser-la-reponse-aux-conflits>
- Centre international de Criminologie comparée (2023) *Webinaire - Midi de la justice réparatrice* [vidéo Youtube] <https://www.youtube.com/watch?v=jE4nyoM9GQw>
- Service correctionnel Canada (2023) *Justice réparatrice*. Gouvernement du Canada : <https://www.canada.ca/fr/service-correctionnel/services/scc-vous/justice-reparatrice.html>

la guérison individuelle des personnes accusées d'un délit. Une approche holistique et intersectionnelle est adoptée en offrant aux personnes participantes 1) des suivis psychosociaux, 2) des ateliers sous forme de retraites de fin de semaine pour renforcer la connexion avec la culture et l'histoire de la communauté noire et les ressources/habiletés qui ravivent les forces intérieures des personnes (estime de soi, communication non-violente, etc.) et 3) un programme de justice réparatrice et alternative (travaux et bénévolat dans le cadre d'organismes communautaires comme alternative au système judiciaire). Une des particularités du projet Justice Hoodistique est la création d'un réseau « cercle hoodistique » qui mobilise plusieurs actrices et acteurs et les sensibilise à la réalité de vie des personnes concernées. Les parties prenantes mobilisées incluent des membres de la communauté noire ayant aussi participé à l'animation des ateliers de retraite et des organismes communautaires (notamment ceux œuvrant dans le domaine de la justice alternative). Des structures institutionnelles ont été également mobilisées : le ministère de la Justice, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi que des établissements académiques et de recherche dont l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'institut universitaire SHERPA.

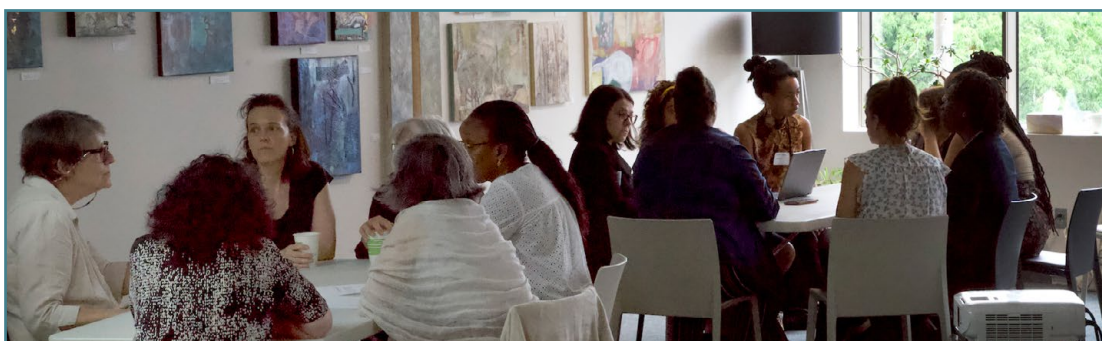
La troisième présentation a pris la forme d'une discussion à trois en panel entre [Lourdes Rodriguez del Barrio](#) (professeure titulaire, UdeM), Céline Cyr (militante pour les droits en santé mentale, intervenante et entraïdante) et Nathalie Godfrind (intervenante à Prise II, co-responsable à la direction de [l'Alliance de recherche et d'action Alternatives inclusives en santé mentale](#)). Les échanges entre les présentatrices ont mis l'emphasis sur le besoin de comprendre autrement les situations de crise en Santé mentale par un travail en étroite alliance avec les personnes concernées. Leur présentation a souligné des projets et des pratiques inclusives et novatrices offrant des espaces d'échange sécuritaires et solidaires avec les personnes concernées. Les présentatrices ont abordé les sujets suivants : 1) [l'Alliance de recherche et d'action alternatives inclusive en santé mentale](#), son soutien à l'approche Dialogue Ouvert et son implantation au Québec; 2) la démarche de la Gestion autonome de la médication en santé mentale (GAM) et 3) le Mouvement international des entendeurs de voix. Les réponses dominantes aux situations de crise en santé mentale peuvent, à leur insu, contribuer à l'exclusion et à la rupture des liens sociaux. Ce faisant, celles-ci dédoublent les effets des contraintes internes qui se constituent à travers des parcours de vie souvent marqués par des expériences traumatiques et des conditions de vie difficiles. Somme toute, les présentatrices ont souligné que toutes ces approches et initiatives ont le souci d'éviter la consolidation de ces processus de stigmatisation et de marginalisation qui pourraient fragiliser davantage

les personnes concernées et exacerber les « violences intérieures » que ces personnes rapportent vivre.

3. Principaux enjeux autour de la violence, la sécurité et la solidarité

Plusieurs enjeux autour de la violence, de la sécurité et de la solidarité ont été nommés au cours de la journée à travers les présentations, les échanges, les ateliers de réflexion et les discussions en plénière.

Au cours des ateliers de réflexion, deux questions ont été posées aux participantes et aux participants répartis en plusieurs groupes. La première portait sur les enjeux de violence, de sécurité et de solidarité selon leur point de vue/expertise. La deuxième, sur les besoins en matière de transformation des pratiques et des orientations de la recherche pour y répondre (les pistes et orientations identifiées sont présentées dans la *section V* de ce document).



Enjeux sociétaux et populationnels

Les différentes présentations montrent que la violence est une problématique complexe et multifactorielle qui peut toucher divers groupes de la société. La violence a été repérée comme un problème sociétal qui devrait concerner toutes les sphères d'une société. Ainsi, chaque membre de la société détient une certaine responsabilité pour contrer la stigmatisation liée à la violence.

La discussion a permis d'identifier d'éventuels facteurs de risque à la violence. L'enjeu de la crise identitaire dans les sociétés contemporaines est un exemple. Parfois, certains jeunes, dans le contexte québécois, peuvent vivre de la confusion quant à leur identification à leur pays d'origine ou à leur identité québécoise. Ainsi, l'existence d'une

pluralité de facettes identitaires dans des contextes multiculturels pourrait favoriser l'apparition d'une problématique de cohésion sociale et d'un vivre-ensemble.

Les discours médiatiques peuvent également contribuer à renforcer la discrimination et la stigmatisation de certains groupes de la population. En rapportant des incidents de violence, les médias ont tendance soit à relier directement des actes violents à des problématiques de santé mentale chez les personnes ayant commis ces actes, ou encore à établir une association sans nuances entre des groupes de la population et des comportements violents. Pensons, par exemple, à la surmédiatisation des personnes noires comme étant des actrices d'actes de violence et l'association exacerbée entre les incidents de violence et les minorités racisées/gangs de rue.

Dans le domaine de la santé mentale, le concept de « violence » a été discuté à partir de la question de la discrimination systémique et de la stigmatisation sous l'angle de la surreprésentation de certains groupes de la population : les jeunes (notamment celles et ceux sous la protection de la Jeunesse et les jeunes hommes des communautés noires), les femmes, les minorités racisées, les groupes 2SLGBTQIA+, les personnes réfugiées, les personnes immigrantes, les personnes qui vivent en situation de pauvreté et celles au chômage. D'un côté, les participantes et participants ont noté l'expérience de souffrance et de détresse intense qui touche davantage certains groupes. De l'autre, on remarque le déploiement de ce qu'on nomme les « mesures d'exception en santé mentale » en situation de crise. Ces mesures peuvent inclure l'hospitalisation psychiatrique obligatoire, l'intervention policière et le traitement médical obligatoire sous ordonnance (autorisations judiciaires de soins). Les intervenantes et intervenants terrain remarquent que ces mesures peuvent avoir des effets physiques fragilisants sur les personnes concernées. Ceux-ci peuvent s'étaler sur plusieurs mois et limiter la liberté de ces personnes à plusieurs niveaux, soit en matière de mouvement, de gestion de la médication, d'accès au consentement libre et éclairé au traitement, etc. Il est à noter que les processus de discrimination systémique qui sont à l'œuvre dans les interventions de crise de santé mentale, dont la question des mesures d'exception en santé mentale, sont abordés dans le cadre du projet de [l'Alliance de recherche et d'action Alternatives inclusives en santé mentale](#).

Une réflexion intéressante a été soulevée durant les discussions autour de la nécessité de noter la différence entre la perception de la dangerosité de la santé mentale au sein de la société et le dérangement (ou encore la « dérangérosité ») que peuvent engendrer les crises en santé mentale vécues par des individus. En d'autres termes, quoique les crises en santé mentale peuvent « déranger », la santé mentale en soi ne représente pas un danger pour la société. L'enjeu de la difficulté à avoir accès aux services adéquats a également été abordé. La plupart du temps, les services en santé mentale sont conditionnés à l'attribution d'une évaluation professionnelle. Par exemple, certaines personnes se sont trouvées dans l'obligation de se déclarer « dangereuses » pour elles-mêmes ou d'ajuster la description de leur situation afin d'avoir accès à des services du secteur public ou même à des mesures alternatives. On trouve le même type d'enjeu dans d'autres champs. C'est aussi le cas du programme de justice réparatrice. Bien que celui-ci puisse aider à prévenir les comportements violents ou à proposer une alternative à la condamnation (comme lorsqu'un délit n'a pas été prouvé ou admis), il n'est accessible qu'aux personnes s'étant déclarées coupables.

Finalement, mentionnons l'émergence, dans la discussion, de l'enjeu de confidentialité et de partage d'informations médico-sociales entre le Service de la police et le Réseau de la santé et des services sociaux. Dans certains cas, le partage d'informations sur des diagnostics en santé mentale peut engendrer une stigmatisation envers la personne ou un biais d'intervention.

Enjeux de concertation

Plusieurs enjeux en lien direct avec les processus de concertation ont été soulevés. D'abord, soulignons un manque de financement des actrices et acteurs qui soutiennent les concertations. Ceci est un obstacle à l'action collective et publique, notamment celle qui vise l'action intersectorielle. C'est aussi le cas des initiatives pour prévenir et agir contre la violence. En effet, en raison de ces enjeux de financement, les organismes communautaires œuvrant dans ce domaine se retrouvent à travailler en « mode survie » pour pouvoir développer et maintenir leurs propres actions. Par ailleurs, le manque de ressources des organismes qui agissent dans ce domaine amène une inégalité de leur représentation dans les concertations. Enfin, un manque de clarté dans les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes dans les instances de concertation a aussi été nommé comme un enjeu important.

De plus, l'absence de certaines parties prenantes dans les instances de concertation est notée. En prenant l'exemple de la problématique de la violence conjugale, les femmes victimes de violence, les organismes œuvrant auprès des hommes ayant des comportements violents, ainsi que les leaders religieux ont été absents des espaces de concertation dans le cadre de l'action concertée intersectorielle sur le territoire de Montréal-Nord. Il a également été question de controverses dans la composition des comités de partenaires dans cette action-là à cause d'enjeux de diversité culturelle, de diversité de missions et de diversité de visions entre les différents partenaires. Des situations de tension ont d'ailleurs été manifestées au sein des instances de concertation dû à l'appartenance culturelle de certains partenaires (exemple : enjeux de laïcité) et à l'appartenance organisationnelle d'autres partenaires (exemple : des tensions peuvent avoir lieu à cause d'un manque de reconnaissance des interventions communautaires par des institutions publiques).

Enjeux de collaboration intersectorielle, un processus non linéaire

Parmi les enjeux concernant la collaboration intersectorielle abordés, notons le manque de financement et des enjeux de gouvernance. Le manque de financement touche les processus et les actions intersectoriels en tant que tels, ainsi que la non-réurrence des financements pour l'implantation, la continuité et la pérennisation des initiatives intersectorielles telles que les plans d'action collective. L'émergence d'un *leadership* partagé s'est démarqué parmi les enjeux de gouvernance mentionnés.

Enjeux de financement

Le type de financement par projets et les demandes de subvention laborieuses avec des délais courts ont aussi été mentionnés comme un enjeu notable. D'une part, cela avantage les organisations mieux implantées et, d'autre part, ce type de financement induit un roulement de personnel important dans le milieu communautaire. Par conséquent, il y a une difficulté à la pérennisation des pratiques innovantes qui s'avèrent prometteuses—même si leurs effets positifs ont été démontrés par la recherche. Dans ce même sens, les participantes et participants ont également souligné un manque de financement pour la recherche partenariale.

4. Initiatives et actions inspirantes passées ou en cours

Malgré les enjeux et les défis existants, les présentations et les partages ont permis de mettre de l'avant de nombreuses initiatives et actions inspirantes ayant eu lieu ou toujours en cours. Celles-ci sont menées par des actrices et acteurs de divers milieux : académique, institutionnel et communautaire. Dans leur champ d'action spécifique, chaque projet contribue à la cocréation et à la documentation des initiatives pour l'amélioration des interventions et services, des outils (ex. formation, intervention, concertation) ou, plus largement, des actions collectives pour agir au niveau systémique.

Innovation des pratiques

- ✓ Tenu par l'organisme communautaire [Centre des Femmes Interculturel Claire](#) en 2021, le projet « À cœur ouvert » a eu pour objectif d'accompagner et de référer les hommes ayant des actes de violence ou susceptibles de le devenir vers des services.
- ✓ Le Comité Espace Homme de l'organisme [CARI St-Laurent](#) offre des ateliers de prise de parole pour les hommes immigrants dans un espace sécuritaire afin de favoriser une meilleure intégration dans la société, proposer des pistes de solution et soutenir les hommes qui souffrent de la violence—dont les hommes parrainés dans des processus d'immigration.
- ✓ À Repentigny, [le projet CIDD \(Concertation, Intervention, Désescalade, Déjudiciarisation\)](#) consiste en une équipe d'intervention psychosociale en violence conjugale et en santé mentale qui agit dans une optique de désescalade et de déjudiciarisation. Cette équipe est prioritairement interpellée en cas de situations de crise. Selon l'évaluation du cas, le Service de la police peut soit intervenir avec l'équipe ou encore demeurer en arrière-plan. Un des points forts du projet est que l'équipe est également formée aux enjeux d'intersectionnalité (ex. profilage dans les interventions). Ce projet est déployé par le Service de police de la Ville de Repentigny avec la collaboration du CISSS de Lanaudière et des ministères de la Sécurité publique et de la Santé et des Services sociaux.
- ✓ Les travaux de l'organisme Programme d'encadrement clinique et d'hébergement ([PECH](#)) à Québec en matière d'interventions de crise en santé mentale. Les interventions se font dans des situations de violence conjugale en collaboration avec la police.
- ✓ L'approche du [Centre des jeunes l'Escale](#) à Montréal-Nord se base sur le principe d'incarner la transformation voulue dans la communauté en commençant par leur propre organisation. En effet, le Centre effectue des formations à l'interne de son organisation sur la communication non-violente, entre autres, pour s'offrir l'opportunité de la pratiquer à l'interne et ensuite pouvoir faire rayonner ce concept à plus grande échelle.

- ✓ L'approche du [Mouvement Jeunes et santé mentale](#), dans le champ de l'action collective, propose un modèle de gouvernance interne qui place les jeunes au centre de l'idéation et de l'exécution des actions avec des compensations financières pour leur implication et leur travail. Les jeunes sont rassemblés dans des espaces réflexifs et exécutifs qui permettent la valorisation de leur savoir expérientiel en tant qu'experts de leur propre vécu. Le Mouvement a lancé une [trousse de soutien à l'implication active des jeunes](#) dans des organisations ou des projets. Le manuel est très riche visuellement, préconisant la valorisation des outils graphiques pour rejoindre une plus grande tranche de la population. Le manuel est très riche visuellement, préconisant la valorisation des outils graphiques pour rejoindre une plus grande tranche de la population.
- ✓ Des rencontres de sensibilisation regroupant l'organisme communautaire [Centre des Femmes Interculturel Claire](#) et les agentes et agents sociocommunautaires du poste 39 du SPVM à Montréal-Nord autour du sujet de la violence conjugale. Établissement d'un partenariat pour les interventions terrain.
- ✓ Le projet de l'[Équipe de concertation communautaire et de rapprochement](#) (ECCR) du SPVM dont le mandat est de rencontrer les citoyennes et citoyens et les intervenantes et intervenants des organismes communautaires pour trouver ensemble des solutions durables aux enjeux de cohabitation sociale et de sécurité urbaine dans la zone du Centre-ville, du Nord-Est et de l'Ouest de Montréal.

Des outils pour les institutions et les organismes

- ✓ À Montréal-Nord, des formations sont offertes, entre autres, auprès d'organismes d'employabilité et d'organismes en Jeunesse pour l'identification de problématiques de violence et le référencement de personnes fragilisées par leur statut d'immigration précaire (comme les personnes demandeuses d'asile vivant des situations de violence conjugale).
- ✓ Des actions concertées ou des projets de recherche partenariale jouent le rôle de catalyseurs de prise de conscience, d'action collective et de soutien à leur continuité.
- ✓ Des groupes de co-développement sont conduits par l'[Institut universitaire SHERPA](#) dans les arrondissements de Montréal-Nord et de Saint-Léonard, par et pour les intervenantes et intervenants et les gestionnaires, pour discuter de cas rencontrés dans leur pratique, développer des compréhensions communes des enjeux de violence, ainsi que reconnaître et valoriser l'expertise de tout un chacun dans une vision d'intersectorialité.

Actions systémiques

- ✓ Le [projet « Super voisines »](#), piloté par l'organisme communautaire [Hoodstock](#), incluait des agentes et agents de mobilisation et de référencement (de proximité) qui effectuaient du porte-à-porte pour sensibiliser la communauté aux enjeux de violence et venir en aide aux personnes en besoin. Cependant, le financement de ce projet n'a pas été pérennisé.

- ✓ Le projet Justice [Hoodistique](#) et le potentiel de transférabilité des bonnes pratiques tirées de ce projet pour aborder d'autres problématiques de violence (exemples : violence conjugale, actes d'agression sexuelle, etc.).
- ✓ Le portrait en VC/VRI à Montréal-Nord et le projet [Vers des changements systémiques pour éliminer la violence envers les adolescentes et les femmes immigrantes](#).
- ✓ Le lancement, par la Ville de Laval, de son [Plan stratégique Sécurité et bien-être collectif](#) au mois de juin 2024 dans le but d'agir sur le phénomène de la délinquance juvénile et de la violence urbaine à travers une vision concertée mobilisant, entre autres, les jeunes et les organismes du milieu pour l'élaboration du Plan.

5. Pistes et orientations pour la transformation de la pratique et de la recherche

La réflexion lancée aux participantes et participants durant les ateliers a permis une discussion sur des pistes et des orientations pour la transformation de la recherche et la pratique. Voici quelques idées qui en sont ressorties :

Propositions générales



L'adoption d'approches territoriales/locales, concertées et intersectorielles qui impliquent des actrices et acteurs divers de différents secteurs pour faire face à la complexité des enjeux de violence et de sécurité, répondre aux besoins des personnes concernées et briser les silos (les services publics, le milieu communautaire, la police, le milieu municipal, les ministères, etc.). Ces approches impliquent de travailler sur les conditions pour la création d'une vision commune et des liens de confiance et de soutien pour l'action concertée et la participation citoyenne.



La sensibilisation auprès des médias/journalistes jouant un rôle clé dans le partage de messages à la population générale par le biais de troupes d'information ou de formations pour contrer la stigmatisation et les préjugés envers certains groupes de la population (ex. : choix des termes utilisés dans les messages, sensibilisation à des enjeux sociaux complexes...).



Le travail en étroite alliance avec les personnes concernées, fait avec une sensibilité à leurs expériences et parcours de vie, pour la transformation des regards des chercheuses et chercheurs et des praticiennes et praticiens envers les problématiques et favorisant l'émergence de nouvelles solutions et pratiques. Dans cette perspective, la valorisation des discours et des savoirs expérientiels des personnes premières concernées est primordiale autant dans les projets de recherche que dans leur inclusion lors de panels de conférences scientifiques. Il en découle une réflexion sur la « posture des chercheuses et chercheurs » au sujet des personnes concernées (dimension de la réflexivité dans la recherche partenariale).



Le besoin de travail sur le sentiment d'appartenance et de cohabitation en misant sur la cohésion sociale et le vivre-ensemble notamment auprès des jeunes issus de l'immigration.



Le changement de paradigme dans les interventions policières : humaniser les approches, amener l'humain au cœur de l'action au lieu de prioriser la punition du comportement ou le contrôle social. Importance de l'intégration de la police dans la vie des communautés.



Le besoin de développer des projets de recherche partenariale autour du vécu des jeunes et de leurs besoins pour mieux comprendre leurs expériences autour du sujet de la violence, de la sécurité et de la solidarité.



L'inclusion, de façon plus systémique et systématique, d'un volet d'intervention/action/expérimentation dans les projets de recherche partenariale pour mieux comprendre et mieux agir sur les problématiques sociales.



L'importance de valoriser l'art comme moyen d'engendrer des rencontres et des discussions et l'utiliser l'art comme outil d'intervention. (Se référer à la *section VIII* de ce document pour un exemple d'activités qui valorisent d'implication d'artistes dans des événements.)

Propositions en lien avec la violence conjugale



La sensibilisation à la violence conjugale auprès de certaines institutions, notamment autour de la vulnérabilité accentuée de certains groupes de la population (ex. : les femmes demandeuses d'asile ou nouvelles arrivantes et allophones ayant des statuts d'immigration précaires pouvant, de plus, éprouver des difficultés de barrière linguistique).



L'effort d'une plus grande inclusion de certains groupes de la population (ex. : les hommes, les personnes LGBTQIA2+ et les personnes autochtones) dans les projets de recherche et les interventions/pratiques en matière de violence conjugale.



La conception d'ateliers pour la co-crédation de projets communautaires avec les intervenantes et intervenants, les jeunes, les familles et les personnes-ressources au sein des communautés incluant, entre autres, les leaders religieux.

Propositions en lien avec santé mentale



Faire valoir les alternatives à l'approche biomédicale en santé mentale. Tant dans le milieu communautaire que dans les services publics, viser des projets de recherche et des pratiques innovantes à travers lesquels on tient compte de la perspective des personnes concernées. En effet, la compréhension des récits de vie et des conditions de vie des personnes concernées (incluant les expériences de violence, de marginalisation, de pauvreté, etc.) a été soulignée comme étant cruciale pour saisir (*avec les personnes concernées*) ce qui les aiderait dans leur transformation afin que celles-ci puissent agir comme actrices et acteurs de leur propre vie. Il est aussi important que la santé mentale ne cache pas les besoins en santé physique.



Se mobiliser relativement à certains enjeux soulevés autour de la [loi P-38](#) (Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui).³ Des consultations publiques sont en cours pour réfléchir sur l'application de cette loi. Ce mandat a été accordé à l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ) par le gouvernement du Québec. À titre d'exemple, des craintes ont été soulevées quant aux mesures d'exception comme l'imposition des interventions biomédicales et pharmacologiques ou les hospitalisations obligatoires. Le problème ici soulevé relève des risques liés à la réduction des garanties pour protéger les droits des personnes qui vivent avec des enjeux de santé mentale. Il s'agit donc d'un moment crucial pour la définition du rôle que le milieu communautaire (notamment, les organismes communautaires de défense des droits) joue dans la sensibilisation aux enjeux soulevés par ce projet de loi.

3. Pour plus d'information au sujet de la révision de la loi P-38, consultez les références suivantes :

- Mobilisation nationale concernant la loi P-38 : <https://www.agidd.org/p38/>
- Prise de position de l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) à propos de l'examen de la loi P-38 : <https://www.agidd.org/prise-de-position-de-lagidd-smq-a-propos-de-l'examen-de-la-loi-p-38-001-par-liqrdj/>
- Travaux de recherche entourant l'application de la loi P-38 : <https://droitsetrecourslaurentides.org/travaux-de-recherche-entourant-lapplication-de-la-loi-sur-la-protection-des-personnes-dont-letat-mental-presente-un-danger-pour-elles-memes-ou-pour-autrui-p-38/>
- Appel à mémoires par l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ) sur les enjeux entourant la loi P-38 : <https://iqrdj.ca/cpt-posts/consultations-memoires/>
- Appel de textes pour un numéro thématique de la revue *Travail social* consacré à la criminalisation des problèmes de santé mentale : <https://calenda.org/1150362?file=1>
- Dumais Michaud, AA., Charette, Y., J. Lemieux, A. (2021). Ancrages théoriques et analyses des pratiques sociojudiciaires : l'étude des tribunaux de santé mentale. Dans Service de la formation continue du Barreau du Québec (dir.). *La protection des personnes vulnérables* (vol. 488, pp-129-163). Cowansville : Yvons Blais.



La formation et la mobilisation des diverses parties prenantes de la société pour aborder des situations de crise en santé mentale à travers le développement de compétences transversales :

- △ Idée 1 : la capacitation de la communauté et la création d'espaces sécuritaires pour rencontrer et entendre les voix des personnes concernées sans craindre des réactions qui pourraient surgir dans des situations complexes.
- △ Idée 2 : l'organisation de discussions publiques autour de sujets sensibles en présence des personnes premières concernées pour contrer le manque de connaissances autour d'enjeux complexes.



L'importance d'arrimer les pratiques alternatives aux stratégies déjà mises en place par les personnes concernées, les familles, les proches et les communautés pour faire face à des situations de crise en santé mentale.

6. Conclusion

Cette occasion de réflexion autour des enjeux d'actualité en lien avec la sécurité et la violence a permis de faire ressortir différents angles d'analyse autour de problématiques sociales complexes, et ce, autant pour des expertes et des experts en recherche que pour les personnes provenant du milieu de pratique. Les différentes présentations et discussions ont montré comment les divers milieux arrivent à travailler en partenariat pour offrir des éléments de solution et des services qui répondent à la complexité des problématiques, telles que vécues par les communautés et les personnes premières concernées. La richesse du travail en transversalité et en intersectorialité a pu être reflétée à travers les projets de recherche partenariale et les initiatives et actions innovantes passées ou en cours implantées dans divers milieux d'intervention. En outre, les échanges durant la journée ont abouti sur des pistes et des orientations inspirantes pour la transformation de la pratique et de la recherche. Enfin, ce mini-colloque réflexif a pu répondre à l'intention initiale qui était de faire ressortir différentes voix/voies en réponse aux enjeux de sécurité, de violence et de solidarité. En repositionnant les questions de la violence et de la sécurité comme étant des enjeux fondamentaux de solidarité sociale, cette journée nous a permis de miser sur l'importance de développer et d'entretenir les liens sociaux, en permanence.

7. Activité de clôture : prise de paroles d'artistes

La journée s'est clôturée par une activité qui voulait « donner la parole » à des artistes membres de l'organisme communautaire Prise II ayant souffert de difficultés de santé mentale. Ce moment de partage des expériences artistiques et processus créatifs tient place autant d'une prise de parole et que d'une prise de pouvoir des premières personnes concernées en faisant écho à la question de « la rencontre entre la proximité et l'égalité » précédemment mentionnée.



★ Matteo, artiste et membre de Prise II

Matteo nous explique qu'il est très difficile pour lui, autant en écriture comme en expression visuelle, d'avoir une idée de ce qu'il va faire à l'avance.

« Si je (ou on) me suggère une idée, ou m'en impose une, ça me bloque pendant longtemps. Autrement dit, même si cela vient créer un autre type d'angoisse, cela reste plus facile pour moi de créer en 'embrassant' le vide ».



★ Dayna, artiste et membre de Prise II

Dayna nous a présenté son œuvre, Le Lion, son sens et ce qu'elle a appris lors du processus créatif.



« Malgré tout, avec le temps, les miens m'ont montré comment avoir foi. Ils m'ont appris à avoir confiance en moi; ils m'ont appris que la lumière est joyeuse et la noirceur pouvait l'être aussi... Que la vie est difficile et joyeuse et que toutes ses couleurs sont importantes, dorénavant, pour passer de bons moments... Maintenant, quand je ronronne, je ne fais plus trembler la terre : je fais vibrer les cœurs autour de moi, de joie, de paix, d'amour, de force et de bien-être. J'ai aussi appris, enfin dans ma vie, que mon rugissement est rempli de beaucoup plus que juste la noirceur et les maux de mon cœur... ».

★ Lucie, artiste et membre de Prise II

« Pour moi, créativité et spiritualité sont intimement liées; mes idées, mon inspiration viennent de quelque chose, d'une source, d'une puissance beaucoup plus grande que moi. »

8. Programme de la journée : 20 juin 2024

Arrivée, café et collations

Mot de bienvenue

- **Nassera Touati**, Directrice scientifique de l'équipe REGARDS, professeure titulaire à l'ENAP
 - **Lourdes Rodriguez del Barrio**, Directrice scientifique de l'équipe ÉRASME, professeure titulaire à l'Université de Montréal
-

Présentation 1 : L'émergence et l'évolution du réseau collaboratif pour lutter contre la violence entre partenaires intimes à Montréal-Nord

- **Tatiana Sanhueza**, chercheuse en résidence au Centre InterActions (stagiaire postdoctorale à l'ENAP entre janvier 2021 et mars 2024)
-

Présentation 2 : Rétablir les Liens par et autour de la justice réparatrice pour les personnes Noires

- **Naïma Bentayeb**, chercheuse d'établissement à l'institut universitaire SHERPA, professeure associée à l'ENAP et McGill
-

Présentation 3 : Enjeux et défis en santé mentale. La prise en compte des perspectives et parcours des personnes concernées pour renouveler les savoirs et les pratiques

- **Lourdes Rodriguez del Barrio**, Directrice scientifique de l'équipe ÉRASME, professeure titulaire à l'Université de Montréal
 - **Céline Cyr**, maîtrise en travail social, militante pour les droits en santé mentale, intervenante et entraïdante
 - **Nathalie Godfrind**, intervenante et entraïdante en santé mentale à Prise II, co-responsable à la direction de l'Alliance de recherche et d'action Alternatives inclusives en santé mentale (CRSH)
-

Dîner

Retour en plénière

Mise en place des équipes pour les ateliers

Atelier 1 et Atelier 2

Retour en plénière

Fermeture du mini-colloque

- **Bélinda Bah**, directrice de l'Observatoire des communautés noires du Québec
-

Moment convivial, café et collations

Prise de parole d'artistes (démarche artistique)

Réseautage

Fin de l'évènement





© 2025, Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions